

ploi» de chaque poste. Les critères d'avancement, dans chaque cas, sont conçus de manière à répondre aux exigences du poste et tiennent compte: a) des titres de compétence officiels, connaissances générales et cours spécialisés; b) de l'aptitude manifestée pendant la formation en cours d'emploi; c) du rendement dans l'accomplissement des fonctions; d) des attributs et des qualités personnels; e) d'un état de santé satisfaisant; f) de l'expérience.

3. Voir réponse au n° 2.

4. Voir réponse au n° 2.

LES AVANCES DE LA BANQUE DU CANADA AUX BANQUES

Question n° 1139—M. Caouette:

La Banque du Canada a-t-elle fait des avances à des banques à charte et des banques d'épargne depuis le 1^{er} décembre 1969 et, dans l'affirmative a) à quelles banques ces avances ont-elles été faites, b) quelles sommes ont été avancées à chacune de ces banques, c) quels ont été les taux d'intérêt exigés par la Banque du Canada pour ces avances?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):

a) A cause de la relation banquier-client qui est en cause, la Banque du Canada n'a jamais eu comme pratique de publier les noms des banques qui ont obtenu ces avances.

b) Entre le 1^{er} décembre 1969 et le 12 février 1970, la Banque du Canada a publié en la forme prescrite par la loi onze états hebdomadaires de l'actif et du passif à la fermeture des affaires les mercredis. Ces rapports indiquent le montant des avances consenties aux banques à charte et aux banques d'épargne (poste 4c) de l'actif, comme il suit:

Merc. 3 déc.	\$ 800,000
10	Néant
17	Néant
24	Néant
31	900,000
7 janvier	69,000,000
14	Néant
21	Néant
28	Néant
4 février	Néant
11	47,000,000

c) L'intérêt a été exigé sur ces avances au taux d'intérêt de la Banque, soit 8 p. 100 par an.

*L'ACHAT D'AVIONS À RÉACTION BOEING 707 et DC8

Question n° 1204—M. Coates (Cumberland-Colchester-Nord):

1. A quelle date le gouvernement fédéral a-t-il conclu un accord pour l'achat de quatre Boeing 707?

2. Des membres des forces armées ont-ils été formés en vue de l'utilisation des Boeing 707 et si oui, à quelle date a commencé leur formation et à quelle date sera-t-elle terminée?

3. Quel a été le prix convenu pour l'achat des quatre Boeing 707 et à quelle date sera effectuée leur livraison?

4. Des négociations ont-elles eu lieu entre le gouvernement fédéral et Air Canada au sujet de l'achat d'appareils à réaction DC 8 d'Air Canada avant qu'un contrat ne soit adjugé par le gouvernement fédéral et, a) si oui, quel a été le résultat de ces négociations et, b) si non, pourquoi n'y en a-t-il pas eu?

M. D. W. Groos (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): 1. Le 12 février 1970.

2. Des membres des Forces canadiennes ont commencé leur formation à la Société Boeing de Seattle le 18 février 1970, et il est à prévoir que cette formation initiale s'achèvera d'ici mai 1970.

3. Le coût total du programme relatif aux quatre Boeing 707 destinés aux Forces canadiennes s'élève à 55.9 millions de dollars (en devises canadiennes), y compris la formation des membres d'équipage et du personnel non navigant, les moteurs de réserve, les pièces de rechange, le matériel de servitude au sol, les services d'entretien au sol et la taxe de vente; la livraison doit être effectuée entre le 18 février et le 12 mars 1970.

4. Il n'y a pas eu de négociations avec Air Canada en vue de l'achat d'appareils DC8 car, sauf erreur, Air Canada ne possède pas actuellement une quantité excédentaire d'appareils DC8 d'une configuration appropriée.

LES ROUTES DANS LES PARCS NATIONAUX DES PROVINCES ATLANTIQUES

Question n° 1206—L'hon. M. MacLean:

Combien le gouvernement fédéral estime-t-il dépenser au cours de l'année financière 1970-1971 pour la construction de routes dans les parcs nationaux de chacune des provinces Atlantiques?

M. Russell C. Honey (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Terre-Neuve, \$40,000; Nouvelle-Écosse, \$142,500; Nouveau-Brunswick, Néant; Île-du-Prince-Édouard, Néant.

LES ROUTES DU PARC NATIONAL DE GROS-MORNE

Question n° 1216—M. Marshall:

1. Au sujet des \$1,971,000 prévus au budget de l'année financière se terminant le 31 mars 1971 et inscrits à la rubrique des besoins des années à venir, pour la phase 2, construction de la nouvelle autoroute du parc national de Gros-Morne, où seront situées les autoroutes qui seront construites?

2. Au sujet des \$40,000 destinés aux études préliminaires, phase 1, dans le budget de 1970-1971, quels sont les programmes qui seront mis à exécution dans le parc national de Gros-Morne?

M. Russell C. Honey (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. En attendant la conclusion de l'accord en vue de l'établissement